



Règlement du concours d'écriture - Association LEVE à Landais (17)

ARTICLE 1

L'association LEVE de Landais (17) et NEA (Notre Ecole Alternative) organisent leur 1er concours d'écriture du 15 janvier 2021 au 15 juin 2021 à minuit, date limite impérative de dépôt numérique des textes.

ARTICLE 2

Ce concours est gratuit. Il est ouvert à tous sans restriction d'âge, et à toutes les personnes résidant en France métropolitaine. Pour les auteurs âgés de moins de 18 ans au 15 juin 2021 une autorisation parentale écrite est requise (formulaire présent dans la fiche d'inscription).

Il y aura 4 catégories d'âge :

- moins de 13 ans
- de 13 à 17 ans
- 18 ans et plus
- groupes ou classes (de l'élémentaire jusqu'au lycée)

Une catégorie de groupes ou de classes existe dans le cas où des équipes souhaitent proposer un texte.

ARTICLE 3

La forme est différente selon la catégorie d'âge (*poème court* pour les moins de 13 ans et *nouvelle* pour les autres catégories). Le style d'écriture est laissé à l'appréciation de l'auteur.

1/ Moins de 13 ans

La forme attendue pour les participants à cette catégorie est le poème court (1 page maximum).

2/ Pour toutes les autres catégories :

La nouvelle et les poèmes devront avoir pour thème « bienveillances ».

Il est rappelé qu'une nouvelle est un récit bref présentant une intrigue simple où interviennent peu de personnages et qui comporte une chute.

ARTICLE 4

Une seule nouvelle sera acceptée par auteur, les textes collectifs sont autorisés, uniquement dans la catégorie groupe ou classes. Le non-respect de cet article disqualifie directement l'auteur du texte présenté.

Les normes obligatoires à respecter sont les suivantes :

- Texte d'1 page pour les moins de 13 ans
- Texte de 4 pages maximum pour les autres catégories
- Format A4
- Format numérique : pdf ou word (attention, pas de format odt ou autre)
- Taille de la police 12
- Police du texte : Times New Roman
- Date limite de participation : 15 juin 2021, à minuit
- Forme : poème court pour les moins de 13 ans, nouvelle pour toutes les autres catégories

La première page devra comporter le titre de la nouvelle en majuscule. Chaque page devra être numérotée.



ARTICLE 5

Aucune mention du nom ou d'un pseudonyme ne devra être portée sur le manuscrit et tout signe distinctif entraînera l'élimination du candidat. Afin de préserver l'anonymat, chaque participant joindra à son envoi la feuille d'inscription qui lui aura été remise avec le présent règlement.

ARTICLE 6

Les textes devront être adressés uniquement en version numérique :

- Par email à : association.leve@gmail.com

ARTICLE 7

Les textes devront être inédits et libres de droit d'auteur. Les textes ne seront pas restitués.

ARTICLE 8

Un jury désignera les lauréats. Les membres du jury ainsi que l'équipe éducative de NEA ne sont pas autorisés à concourir. Le jury se réserve le droit de distinguer jusqu'à 3 textes au plus par catégorie d'âge, ainsi qu'un prix « coup de cœur ». Néanmoins, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix s'il juge insuffisante la qualité des textes reçus.

Les lots à remporter sont les suivants :

- Bons d'achats à utiliser auprès de la FNAC, et Cultura
- Bons d'achats à utiliser chez Décathlon
- Objets dédiés par les joueurs du XV de France et du Stade rochelais (ballon, t-shirt, cartes, etc.)

ARTICLE 9

Le jury se réunira au cours de la 1^{ère} quinzaine de juillet 2021. Tous les participants seront informés individuellement par mail de la date et du lieu de la remise des prix.

ARTICLE 10

Les lauréats se verront offrir un cadeau à caractère culturel et/ou sportif et verront leur création littéraire publiée sur le site www.notre-ecole-alternative.fr et dans le journal de l'association.

ARTICLE 11

Les candidats primés acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute utilisation à but non lucratif.

ARTICLE 12

Des photos prises lors de la remise des prix du concours de nouvelles seront publiées dans le journal de LEVE, et sur la page Facebook.

ARTICLE 13

La participation au concours de nouvelles implique l'acceptation du présent règlement.

Bonne écriture à tous !